



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### signalisation

Question écrite n° 113196

### Texte de la question

M. Philippe Cochet attire l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur la faisabilité d'une double signalisation, une de chaque côté de la chaussée, afin d'éviter le manque de visibilité de la signalisation routière en raison d'un obstacle visuel temporaire (autre véhicule, camion, engin de chantier). Cette mesure semble pouvoir permettre d'éviter un certain nombre d'infractions et d'accidents. Il lui demande donc si ses services ont déjà mené des études sur le déploiement d'une double signalisation ou s'ils envisagent de le faire.

### Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Cochet](#)

**Circonscription :** Rhône (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 113196

**Rubrique :** Sécurité routière

**Ministère interrogé :** transports, équipement, tourisme et mer

**Ministère attributaire :** écologie, développement et aménagement durables

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 19 décembre 2006, page 13192